

## **Bilan après deux années de fonctionnement de l'équipe municipale en place :**

Le conseil d'administration a été renouvelé , le Vice Président du CCAS a été élu (à l'unanimité).  
Nous avons pérennisé les missions existantes : maintien des permanences d'accès aux droits (assistantes sociales, avocat, conciliateur de justice, médiation familiale, association de défense des consommateurs CLCV, mutuelle communale, micro-crédit) maintien des ateliers collectifs du centre social dans le respect des règles sanitaires et plages d'ouverture au public inchangées.

### **Volet Centre Communal d'Action Sociale**

#### *Logement*

Rencontres organisées avec les bailleurs de la commune (OPH31 , La Cité Jardins, Promologis) afin d'évoquer les situations problématiques au sein des résidences avec les services de la Mairie (services techniques, police, CCAS) et la gendarmerie, pour trouver ensemble des solutions et y remédier.

#### *Aide alimentaire*

Signature d'une convention avec l'association la Banque Alimentaire de Toulouse afin d'aider les familles par des colis alimentaires et en fonction de la fermeture des Restos du Coeur d'Escalquens ;

#### *Aides aux personnes*

Transport vers les centres de vaccination du secteur Saint-Orens, Castanet Tolosan, Labège.

#### *Médiation sociale*

Intégration d'un agent mairie en tant que Médiateur social et interculturel (diplôme reconnu).Le rôle du médiateur est de favoriser le «vivre ensemble» en créant du lien social et en réglant des conflits de la vie quotidienne (ex : désamorcer les tensions entre voisins )

#### *Défibrillateurs*

11 défibrillateurs ont été installés en extérieur des ERP pour une accessibilité optimale.

#### *Accueil*

Suite a un départ en retraite on a remplacé l'agent du CCAS à temps plein.

### **Volet Commission Communale d'Accessibilité**

Concerne les personnes à mobilité réduite, personnes âgées , le transport des enfants en poussette etc ...

#### *Mise en accessibilité des établissements recevant du public*

Des visites avec les membres de la commission et les services techniques ont établi une liste de travaux à réaliser et à prévoir (en régie ou par des entreprises extérieures) et un budget annuel correspondant. Des travaux ont déjà été réalisés.

#### *Sensibilisation au handicap*

Une exposition photographique «ce que l'œil ne voit pas» c'est tenu dans la salle des mariages durant un mois, sur le thème de personnes déficientes visuelles passionnées de sport, d'art, ou de culture.

### **Volet Centre Social**

Toutes les activités ont repris, et nous avons recruté un référent famille en charge plus particulièrement des actions de parentalité.

Pour la Ludothèque, afin d'accroître les heures d'ouverture au public , nous avons recruté un agent mairie en reclassement professionnel comme animateur socio-culturel en binôme avec le ludothécaire.

Adhésion à l'union nationale des centres sociaux.

Toutes ces actions ont pu être réalisées grâce à un budget en progression de 10/100 en 2020, 2021 et 2022 .(un effort conséquent sachant que depuis 2017 le CCAS a eu son budget diminué de 10/100 et pas augmenté les deux années suivantes) .